

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

La mention propose une Licence accès santé (L. AS) Sciences de la vie - option santé

Pluridisciplinaire professorat des écoles (3^e année)

Offre de formation 2025-2026

ENSEIGNEMENT



► PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La licence en **Sciences de la vie** offre une importante diversité de parcours-type dans les différents domaines de la biologie. Elle est une étape dans la formation de biologistes de niveau ingénieur (bac + 5) et doctorat (bac + 8) et des enseignants et des enseignantes.

Le parcours Pluridisciplinaire professorat des écoles (PPE) vise la préparation des concours d'enseignants du primaire. **Il est à capacité d'accueil limitée et ouvre en 3^e année de Licence Sciences de la vie.**

Le parcours PPE prépare à l'acquisition de compétences spécifiques et adaptées aux concours de l'éducation (professeur des écoles) et de la formation (conseiller principal d'éducation). Il comprend des enseignements en pédagogie ; didactique des sciences et de l'Éducation physique et sportive (EPS) ; connaissance du système éducatif et de l'enfant ; maîtrise du langage.

Il conduit également à la délivrance d'un diplôme de licence qui atteste l'intégration de connaissances et de méthodologies inter et pluridisciplinaires de niveau L3.

La mention propose une Licence accès santé (L. AS) Sciences de la vie - option santé, 1^{re} année de licence à capacité d'accueil limitée permettant de préparer l'entrée dans les filières de santé. Accès possible à MMOP à partir de la L2 et L3 (*voir fiche [1^{re} année d'accès aux filières de santé](#)*).

Les étudiants inscrits en **L1 et L2 Sciences de la vie** peuvent postuler à la *formation de masseur-kinésithérapeute* de Toulouse (*cette formation n'est pas ouverte aux L. AS*).

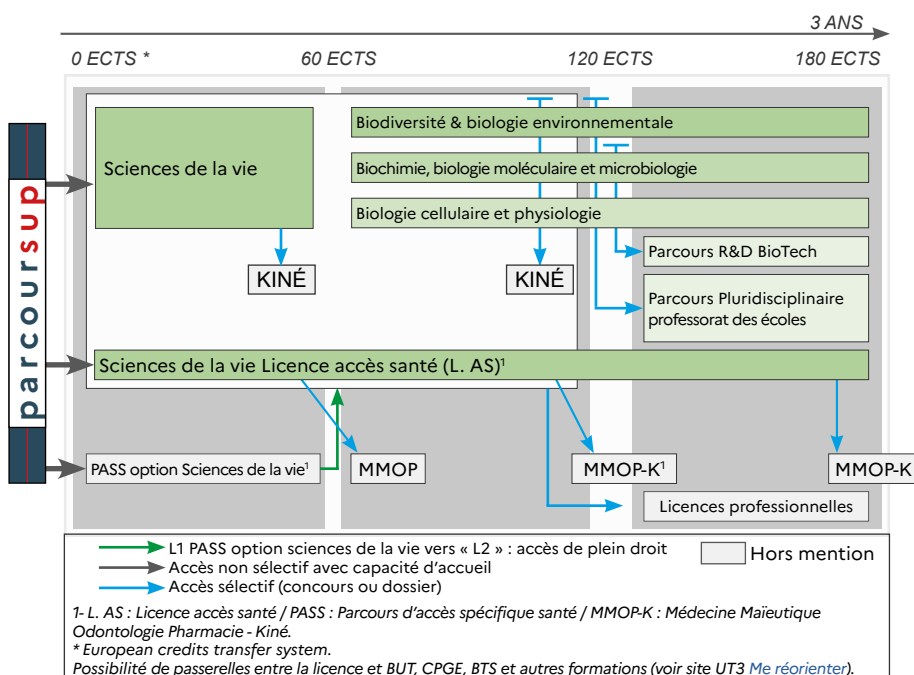
► Enseignements de spécialités recommandés (EdS)

› Première et terminale : Sciences de la vie et de la Terre ou Biologie/Écologie.

► Les points forts

Parcours PPE, avec un taux de réussite élevé en L3 :

- › 98 % des diplômés intègrent le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1^{er} degré ;
- › 70 % de réussite à l'issue du master MEEF 1^{er} degré au concours CRPE.



► Candidature

- › Baccalauréat ou diplôme équivalent.
- › **Candidature** sur la plateforme nationale [Parcoursup](#).

► Inscriptions

- › Après admission de votre candidature sur Parcoursup, vous devez effectuer votre inscription :
- **administrative** : en ligne sur le site de l'université [www.univ-tlse3.fr/candidatures-et-inscriptions/inscriptions](#) ;
- **pédagogique** (Unité d'enseignement - UE) : lors des séances de rentrée.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

► PROGRESSION DANS LE CURSUS

La licence est constituée de modules d'enseignement validés par l'acquisition de crédits (ECTS : système de crédits européens).

Le diplôme de licence est obtenu lorsque 180 crédits correspondant à l'un des parcours-types sont acquis.

> En 1^{re} année :

› les parcours de la licence Sciences de la vie sont indifférenciés.

> En 2^e année :

› individualisation des parcours de la licence Sciences de la vie ;

› proposition d'UE spécifiques (Partenaire scientifique pour la classe, Organisation de l'école en France et missions de l'enseignant) préparant au parcours PPE.

> En 3^e année :

› individualisation du parcours PPE dans la licence Sciences de la vie ;

› capacité d'accueil de 36 étudiants.

► Direction des études et enseignants référents

› La direction des études est constituée, d'enseignants référents, de directeurs des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant, les équipes pédagogiques et l'administration.

› Le suivi individualisé des étudiants est assuré sous forme de permanences/rencontres organisées régulièrement par une équipe d'enseignants référents.

› L'étudiant signe, en début d'année, un contrat pédagogique de réussite, qui rassemble tous les aménagements et accompagnements prévus.

► COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

Cette année de formation est spécifiquement adaptée pour apporter aux étudiants les compétences dont ils auront besoin pour leur futur métier.

› Mettre en synergie des connaissances issues de différents champs disciplinaires pour concevoir, élaborer, réguler un projet d'intervention à l'école.

› Construire des séquences d'enseignement dans différentes disciplines.

› Adapter les démarches scientifiques (d'investigation, de résolution de problèmes) aux réalités du contexte scolaire.

› Identifier les dimensions d'éthique et de responsabilité du métier d'enseignant.

► Secteurs d'activité

› Fonction publique (éducation, établissements scolaires).

› Secteur privé de l'enseignement.

► Métiers à bac + 5 et plus

› Enseignant / enseignante du primaire et du secondaire.

› Conseiller principal / conseillère principale d'éducation.

► STAGES ET PROJETS TUTORÉS

› Stages obligatoires d'observation en semestre 5 et d'intervention en semestre 6, en établissements scolaires.



► POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER

> Master MEEF * :

› Mention premier degré, parcours :

- [Professeur des écoles \(PE\)](#).

› Mention encadrement éducatif, parcours :

- [Conseiller principal d'éducation \(CPE\)](#).

* *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.*

Les parcours du Master MEEF sont portés par l'INSPÉ de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès. En cas de non intégration en master MEEF, possibilité de se réorienter vers une autre licence 3 de la licence mention Sciences de la vie ou une licence professionnelle.

► AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Le Régime spécial d'études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou des examens www.univ-tlse3.fr/accompagnement-des-publics-specifiques/handicap.

► Les formations de l'UT3 sont également accessibles en reprise d'études ou VAE.

› Voir rubrique site web Valoriser les expériences :

www.univ-tlse3.fr/formation-continue-alternance/validation-des-acquis.

► PARTENARIATS ACADÉMIQUES

> **Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Toulouse Occitanie-Pyrénées (INSPÉ, Université Toulouse II - Jean-Jaurès).**

> **Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (F2SMH)** (Université Toulouse III - Paul Sabatier).

> **Rectorat académie de Toulouse.**

> **Nature de l'implication :** stages d'immersion en L3 ; accompagnement d'étudiants en projet tuteuré ou auprès de doctorants ; implication de chercheurs dans les formations.



Responsables de mention

Cécile MALNOU / Isabelle MULLER / Loïc TEN-HAGE
LSdV.contact@univ-tlse3.fr

Site de la formation

www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/licence-mention-sciences-de-la-vie

Faculté sciences et ingénierie (FSI)

Secrétariats pédagogiques

Bâtiment U6 - Maison de la réussite en licence (MRL)
L3 PPE - fsi-l3-2b2m-ppe.secretariat@univ-tlse3.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyroux - 31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr/lieux-de-ressources/etre-accueilli-au-scuio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :
scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr